



Déroulement du mouvement des maitres du second degré
Rentrée scolaire 2026

Date	Etape
Vendredi 6 mars 2026	Date limite d'enregistrement des demandes de constitution d'agrégats par les chefs d'établissements
Vendredi 6 mars 2026	Date limite de transmission à la DEP par les chefs d'établissements des demandes de postes spécifiques
Vendredi 6 mars 2026	Transmission à la DEP par les chefs d'établissements de la liste des maîtres dont le service est réduit ou supprimé (cf document académique - annexe I) – Etat récapitulatif par discipline
Lundi 16 mars 2026	Date limite - Envoi à la DEP des déclarations d'intention de demande de mutation (cf annexe 2) et demandes de complément horaire (cf annexe 3).
Jeudi 19 mars 2026	Transmission par la CAE de l'implantation des berceaux
Mardi 7 avril 2026 au mercredi 8 avril 2026	Extraction des services vacants Validation agrégats, extraction BO, saisie dans E3P (fin de traitement TRM 03/04)
Jeudi 9 avril 2026 au vendredi 10 avril 2026	Contrôle par les chefs d'établissements des services vacants dans l'aide au mouvement. Les services vacants ne peuvent plus être modifiés. Il faut contacter la DOS. Saisie des services susceptibles d'être vacants (retraites, intention de mutations)
Mardi 14 avril 2026 au mercredi 22 avril 2026	Publication des services déclarés pour le mouvement : Ouverture du serveur pour la saisie des vœux par les enseignants
Jeudi 23 avril 2026	Edition des vœux par la DEP
Mercredi 24 juin 2026	1^{ère} CCMA MOUVEMENT : contrats définitifs et provisoires
Jeudi 25 juin 2026 et vendredi 26 juin 2026	Transmission des avis d'affectations aux chefs d'établissement par courrier électronique qui ont un délai de 15 jours pour faire connaître leur avis.
Mercredi 8 juillet 2026	2^{ème} CCMA MOUVEMENT : affectations des lauréats des concours et ajustements
Jeudi 9 juillet 2026 au vendredi 10 juillet 2026	Transmission des avis d'affectations aux chefs d'établissement par courrier électronique qui ont un délai de 15 jours pour faire connaître leur avis
Vendredi 21 août 2026	3^{ème} CCMA MOUVEMENT : derniers ajustements
Lundi 24 août 2026	Transmission des avis d'affectations aux chefs d'établissement par courrier électronique